

RÉSUMÉ :

Christine Rota-Donahue, audiologiste à New York depuis 1992 et orthophoniste à Paris et à Boulogne de 1983 à 1989, présente son point de vue sur l'orthophonie et l'audiologie en France et aux Etats-Unis. Après une description de la profession d'audiologue et des études universitaires en orthophonie/audiologie aux Etats-Unis, sont ensuite proposées des réflexions sur les différences entre les deux systèmes d'enseignement et de pratique clinique de l'orthophonie/audiologie dans les deux pays. Les implications d'une réforme de l'enseignement de l'orthophonie en France sont ensuite abordées au niveau de l'équivalence des diplômes sur le plan européen et international, des possibilités de recherche et d'enseignement offertes aux Docteurs en Orthophonie ainsi que des échanges éventuels d'étudiants et de professeurs entre universités de différents pays. Ces réflexions, tirées d'une expérience professionnelle et universitaire à Paris et à New York, soutiennent la mise en place d'un système universitaire de l'enseignement de l'orthophonie en France et en Europe. Le "Certificat de Capacité d'Orthophonie" serait remplacé par une licence, une maîtrise et un doctorat en orthophonie afin de permettre aux orthophonistes de devenir professeurs et chercheurs en orthophonie, leur domaine d'expertise.

MOTS-CLÉS :

Orthophonie - Audition - Société - Enseignement - Information - Audiologie - Etats-Unis - Expérience professionnelle.

DE PARIS À NEW-YORK : DOUZE ANS D'ORTHOPHONIE / AUDIOLOGIE par Christine ROTA-DONAHUE

SUMMARY : *Point of view : PARIS-NEWYORK, 12 years of Speech-Language Pathology and Audiology*

Christine Rota-Donahue, Audiologist in New York since 1992 and Speech-Language Pathologist in Paris and Boulogne from 1983 to 1989, recapitulates her experience in Speech-Language Pathology and Audiology in France and in the United-States. After describing the profession of Audiologist and the course of study in Speech-Language Pathology/Audiology in the U. S., she reflects on the differences between the French and American educational and clinical systems. The implications for reform in the study of Speech-Language Pathology in France are addressed in terms of an international equivalency of diplomas, the possibilities to teach and do research for Ph.Ds in Speech-Language Pathology, and the international exchange of students and professors. These reflections are drawn from her professional and academic experience both in Paris and in New York and support the organization of a university system for the study of Speech-Language Pathology in France and in Europe. She suggests that the "Certificat of Capacity of Speech-Language Pathology" be replaced by a Bachelor's Degree, a Master's Degree and a PhD in Speech-Language Pathology in order to allow Speech-Language Pathologists to become professors and researchers in Speech-Language Pathology, their field of expertise.

KEY WORDS :

Speech and Language Pathology - Hearing - Society - Teaching - Information - Audiology - United States of America - Professional Experience.

Christine ROTA-DONAHUE
Audiologiste
Beth Israel Medical Center
Phillips Ambulatory Care Center
10 Union square east
Suite 2 K, New-York,
N.Y. 10003
U.S.A.

En Amérique du nord, les audiologues testent, rééduquent et appareillent les troubles de l'audition, elles/ils sont également spécialistes des troubles de l'équilibre. Audiologue à New York depuis 1992, je travaille actuellement au Beth Israel Medical Center* dans le service d'orthophonie/audiologie où je teste l'audition et l'équilibre, principalement en pédiatrie. Je suis également chargée du programme de dépistage des surdités chez le nourrisson et fais partie de l'équipe pluridisciplinaire de prise en charge des fentes labio-palatines. D'autre part, c'est avec plaisir que j'encadre régulièrement des stagiaires en audiologie. Le service du BIMC est dirigé par deux responsables, l'une orthophoniste et l'autre audiologue. Ces deux départements travaillent en étroite collaboration et je suis, pour ma part, très contente d'être toujours en contact avec des orthophonistes.

En effet, avant mon départ pour les Etats-Unis en 1989, j'avais travaillé comme orthophoniste en activité mixte pendant cinq ans à Boulogne et à Paris. J'étais loin de me douter que l'orthophonie me manquerait tant outre-atlantique ; je me sentais à cette époque essoufflée et prête à faire autre chose. Seulement voilà, l'acquisition du langage, pathologique ou normal, me passionne et puis, très vite, le contact avec mes patients et mes collègues m'a vraiment manqué.

Arrivée à New York, mon premier objectif fut d'apprendre l'anglais-américain le plus parfaitement possible ; je me suis donc inscrite à un cours d' "anglais langue étrangère" et à un cours de "phonétique de l'américain" donnés au Hunter College dans le programme d'orthophonie. Le Hunter College fait partie de CUNY (the City University of New York), l'Université publique de New York qui, avec Columbia University (la plus prestigieuse université privée de New York), a une excellente réputation dans le domaine de l'orthophonie et de l'audiologie.

Je pensais d'autre part obtenir une équivalence de mon diplôme de "Capacité d'Orthophonie" et commencer à travailler. Mon optimisme a rencontré très vite un obstacle majeur: ce diplôme officiellement traduit et validé par un institut assermenté ne me donnait pas la possibilité d'exercer ma profession. En effet, pour pouvoir exercer la profession d'orthophoniste dans l'état de New York (dans chaque état les lois sont différentes), il faut avoir obtenu une maîtrise en orthophonie (Master's Degree) et avoir exercé avec succès, pendant un minimum de neuf mois, un travail rémunéré sous le contrôle d'une orthophoniste diplômée (Clinical Fellowship Year). Une demande de licence professionnelle peut alors être faite auprès du gouvernement de l'état dans lequel on souhaite exercer ainsi qu'auprès de l'ASHA*.

**The American Association of Speech-Language Pathology and Audiology.*

Un organisme international de reconnaissance des diplômes étrangers a jugé que les cours suivis en orthophonie à la faculté de médecine de Paris équivalaient à des cours de premier cycle universitaire aux Etats-Unis, undergraduate credits, (3 années universitaires équivalent à une licence ou Bachelor's Degree). Ce diplôme ainsi que ma licence de linguistique de Paris V me donnaient la possibilité de commencer en première année de second cycle mais certainement pas d'avoir une équivalence du diplôme d'orthophonie. J'étais effondrée: réapprendre les bases de l'orthophonie après cinq années d'expérience professionnelle, je ne pouvais pas y croire ! Les orthophonistes américaines, qui m'ont toujours beaucoup soutenues, étaient également déconcertées. Elles pensaient elles-aussi, après avoir pris connaissance du programme des trois années d'études d'orthophonie en France, que j'aurais peut-être à reprendre quelques cours mais ne comprenaient pas pourquoi il me faudrait refaire tout le cursus. L'explication est pourtant très simple, le diplôme de "Capacité d'Orthophonie" français n'est pas un diplôme universitaire, ce n'est pas une licence ni une maîtrise, ce n'est qu'un brevet professionnel.

Je me souviens avoir éprouvé à cette époque un sentiment de colère et d'injustice, l'excellente qualité des cours que j'avais suivis à Paris méritait mieux, j'en suis toujours convaincue. Et pourtant la réforme des études d'orthophonie en France, dont on parlait déjà avant mon départ pour les Etats-Unis, piétine. Licence, maîtrise et doctorat d'orthophonie, voilà ce qu'il faudrait mettre en place. Mise à part l'obtention facilitée d'une équivalence des diplômes sur le plan international, les avantages d'un cursus universitaire en orthophonie en France seraient multiples.

Tout d'abord, tous les professeurs enseignant en orthophonie pourraient être des orthophonistes (Docteur en Orthophonie). Pourquoi ne plus faire appel à des médecins, des

psychologues, des linguistes, etc... pour enseigner en orthophonie ? Parce que nous connaissons tous des orthophonistes également experts en anatomie/physiologie, en psychologie ou en linguistique qui pourraient apporter en plus aux étudiants leur expertise clinique et leur expérience de rééducation. Les cours ne seraient plus seulement théoriques mais également en rapport avec notre pratique quotidienne. Je me rappelle par exemple avec enthousiasme du cours de psychologie donné par une orthophoniste aux étudiant(e)s en orthophonie et en audiologie que j'ai suivi au Hunter College. La première partie du cours présentait les différentes techniques thérapeutiques, la seconde partie était consacrée à l'application de ce savoir afin de faciliter notre propre relation avec les patients en tant qu'orthophoniste ou audiologue (les exercices de jeux de rôles par exemple, étaient toujours tirés de situations concrètes). Par ailleurs, personne ne me semble mieux placé qu'une orthophoniste pour enseigner l'anatomie/physiologie du cerveau liée aux troubles aphasiques par exemple. J'ai personnellement toujours beaucoup apprécié mes professeurs orthophonistes ou audiologues à Paris comme à New York. Un cursus universitaire permettrait également des programmes d'échanges entre universités de différents pays, ce qui ne pourrait qu'enrichir nos connaissances des troubles du langage, de la parole, de la voix et de la déglutition ainsi que de leurs rééducations.

En 1990, il m'a donc fallu choisir de reprendre des études d'orthophonie aux Etats Unis ou d'entreprendre autre chose. J'ai choisi de m'inscrire à temps partiel dans le programme d'orthophonie au Hunter College. Malgré la redondance du programme (les cours étant pratiquement les mêmes que ceux que j'avais suivis à Paris), j'étais enchantée de me retrouver à nouveau dans mon milieu professionnel. Cependant, cette année-là, mes premières expériences de rééducation en anglais furent très frustrantes : que d'efforts pour entendre un trouble d'articulation, comment être sûre que telle formule fût agrammaticale et non dialectale, sans compter le parler-bébé qu'à l'époque je ne comprenais pas du tout. J'étais loin de m'amuser. Et puis, lors d'un cours d'audiologie, (obligatoire pour les orthophonistes), j'ai rencontré une audiologue formidable qui m'a convaincue de changer de spécialité et de devenir audiologue. Aux Etats-Unis les orthophonistes et les audiologues ont un tronc commun de cours et de stages pratiques en maîtrise comme au niveau du doctorat (Ph.D.). Les orthophonistes ou audiologues qui obtiennent un Ph.D. deviennent, pour la majorité, professeur en orthophonie/audiologie ou directeur de service à l'hôpital ou, pour un petit nombre, chercheur. J'attends avec impatience le jour où les mêmes possibilités seront offertes aux orthophonistes en France et en Europe et souhaite vivement que les débats entamés sur la réforme des études d'orthophonie au niveau européen aboutissent bientôt.